



## « Que faire ? »

*Un texte de Jacques Agnès*

La crise née de l'absence de majorité qualifiée pour la signature du protocole relatif aux non-titulaires aura au moins eu le mérite de réveiller les échanges sur la liste UA. Je partage les inquiétudes, les analyses et les prises de position de ceux qui ont appelé à sortir de cette situation par le haut.

### **Approche statutaire**

Il est effectivement paradoxal que faute de la majorité requise pour l'un des termes de l'alternative, la FSU soit contrainte de s'en tenir au second, minoritaire à l'évidence. Plusieurs messages remettent en cause, qui nos règles de fonctionnement, qui l'usage que nous en faisons, tandis que d'autres rappellent la genèse de ces règles et les circonstances et contre-exemples de l'époque. On peut effectivement envisager une évolution de ces règles et mettre en débat cette évolution pour le prochain congrès ; il est peut-être nécessaire de distinguer les situations où la règle des 70% doit absolument être conservée, telles que les désignations de directions, les motions de congrès, les décisions d'actions de l'ensemble de la fédération — en souhaitant que dans ce cas la volonté de recherche de la synthèse et des convergences l'emporte sur la volonté de blocage — et les situations où ce principe ne peut pas être appliqué, lorsque par exemple la FSU doit choisir entre deux attitudes possibles et que chaque terme de l'alternative constitue une décision à laquelle l'absence de majorité qualifiée pourrait être opposée. Je suis plutôt favorable à l'ouverture de cette réflexion mais je doute que nous puissions trouver une réponse uniquement statutaire à nos difficultés : sauf à modifier profondément la nature de la FSU, la diversité des métiers, des corps, des champs de syndicalisation, des syndicats nationaux et de leurs effectifs aura toujours pour conséquence la pondération des différentes représentations et nous risquons donc de retrouver la situation actuelle, les syndicats à forts effectifs revendiquant que le poids de ce qu'ils représentent soit davantage pris en compte, les syndicats à faibles effectifs craignant de ne pas peser dans les décisions, y compris lorsqu'ils sont très représentatifs de leurs secteurs.

### **Le déficit de débat d'orientation**

Ces difficultés inhérentes à la nature de la FSU peuvent pourtant être dépassées ; ce devrait être la fonction de notre courant de pensée, majoritaire dans la FSU comme dans bon nombre de ses syndicats nationaux, mais c'est bien là que le bât blesse. Trop souvent ce débat n'existe pas, soit que le courant de pensée ne soit pas réuni, soit qu'il ne le soit

à l'occasion d'instances fédérales que pour être le lieu de la juxtaposition, parfois de la confrontation, des mandats et décisions des syndicats à majorité UA. Sur la question du protocole précaires comme sur d'autres questions récentes (recrutement et formation des maitres, actions) ou moins récentes (décentralisation, ARTT), nous en sommes souvent arrivés à ce que nos SN mettent en avant leurs mandats respectifs faute de s'être donné le temps d'une véritable confrontation d'analyses et d'un véritable débat sur le fond.

Le projet UA existe sans doute, ou a existé. Il a certainement présidé à la construction de la FSU. Mais nous n'avons pas su le faire vivre ; pour de nombreux militants ce projet est implicite, mais l'implicite ne se transmet pas, ne se réinterroge pas devant l'évolution du réel qui pourtant le fait évoluer sans que cela ne soit dit. Il est plus que temps de sortir de l'implicite et de le remettre en débat. Nous nous reconnaissons sans doute dans la formule facile du « syndicalisme de transformation sociale », mais derrière l'étiquette, que mettons nous dans la boîte : avons-nous la même vision de la société que nous voulons transformer et de ses évolutions les plus récentes ? La FSU a des revendications et des mandats pour les personnels, pour le système éducatif, pour les services publics, pour la société ; elle fait des propositions d'actions et d'évolution du paysage syndical ; tout cela est largement décliné dans nos textes de congrès ; mais quelle est la part et la place d'UA dans leur élaboration et leur mise en œuvre ? Sommes-nous réellement porteur d'un projet qui recueille une majorité de suffrages ou notre seul réel projet est-il d'être majoritaire ?

### **Quelle stratégie syndicale ?**

Le positionnement sur le protocole précaire pose un problème de stratégie syndicale, si ce n'est de nature du syndicalisme. Mais cela est ou a été vrai sur d'autres dossiers dans des circonstances analogues.

Le rapport de force est un bras de fer permanent. Au moment de faire acter le point où nous avons pu porter un dossier, les militants que nous sommes, sauf à être éblouis par nos immenses talents à remporter la victoire, savent clairement que le « résultat obtenu n'est pas à la hauteur des exigences que nous portons », que « le pouvoir a des arrières pensées », que « sa politique va à l'encontre de l'intérêt collectif et public », « que notre signature va dans le sens de sa communication », qu'il n'est « pas à une volte face près et que l'encre de l'accord à peine sèche, il trouvera le moyen de se soustraire aux garanties que nous croyons avoir arrachées et tentera de relancer ce que nous avons réussi à faire abandonner ». Mais dans ce rapport de force, qu'est-ce qui pèsera le plus lourd : la communication du pouvoir sur sa capacité de dialogue social ou le fait d'avoir obtenu par l'action collective, un élément de revendication que nous portons, même si cela reste insuffisant : dans le cas présent, le CDI n'est pas la titularisation mais c'est une forme de droit au réemploi. Sans doute le malthusianisme des recrutements obère les avancées en matière d'accès à la titularisation et il nous faudra encore mobiliser sur les choix budgétaires et pour des créations de postes, mais il n'est pas certain que nous puissions longtemps encore impulser des mobilisations puissantes si à chaque avancée, même modeste, nous expliquons que le résultat obtenu n'est rien. On risque de passer de « ce n'est qu'un début, continuons le combat » à « il n'y a même pas un début, pourquoi se battre ? »

A contrario la posture qui consiste à penser que notre fédération ne doit rien signer avec ce pouvoir, en raison de la politique menée, tend à faire l'impasse sur les mobilisations que nous avons dû réussir avec d'autres gouvernements mais fait surtout courir le risque d'encourager l'aquibonisme déjà très présent dans nos milieux. Or il me semble que le climat actuel et les difficultés de la majorité doivent beaucoup aux mobilisations que nous avons su impulser et dont nous avons été partie prenante, pas seulement à l'automne dernier mais sur la durée.

Naturellement ces réflexions militantes mais personnelles méritent d'être débattues et critiquées collectivement ; il me semble que malgré les difficultés matérielles (temps disponible, éloignement) le courant UA fédéral doit impérativement trouver les moyens de débattre de notre projet collectif : quels objectifs, quel contexte, quels moyens, à quelles conditions, etc. ?

Jacques AGNES